

Mobility Tech Green

Etudes de cas clients



Nous vous accompagnons sur votre projet d'autopartage, échangeons au 02 23 27 52 52 ou sur www.mobilitytechgreen.com



Orange Autopartage c'est 3000 véhicules en autopartage à horizon 2020.

“
Création
2013

“
Secteur
Flotte interne

“
Objectifs
Proposer un nouveau service de mobilité le soir et le week-end aux employés

“
Résultats
Depuis début 2015, Orange s'est vu doté du nouveau module développé par Mobility Tech Green : le Pro/ Perso. Ce nouveau développement a permis à Orange de proposer un service innovant répondant à des attentes de ses employés pour leur vie privée tout en maximisant un retour sur investissement de son service d'autopartage !

Le challenge

L'idée d'étendre désormais son service d'autopartage professionnel, à des déplacements privés de ses salariés le soir et le week-end, moyennant contribution financière, découle de deux faits bien concrets. D'une part, la volonté de la direction d'Orange de mettre l'humain au cœur de l'entreprise et par conséquent pouvoir proposer des services innovants à ses salariés. D'autre part, le fait qu'un certain nombre de véhicules peuvent-être sous-kilométrés. En effet, la loi de roulage initiale n'étant parfois pas atteinte, la réajuster coûte cher ! Faire rouler plus les véhicules permet de se rapprocher de la loi de roulage contractuelle.

Enfin Orange a marqué des engagements forts en termes de responsabilité sociétale d'entreprise. Ainsi partager des véhicules entre utilisateurs permet bien de se positionner dans le cadre de voitures servicielles et dont l'usage sera adapté à une utilisation particulière (électrique en dessous de 100 km dans la journée, hybride ou diesel sur de plus grands parcours par exemple).



L'occasion d'allier aspect social, environnemental et économique était une fois de plus un challenge passionnant pour Mobility Tech Green. Notre société se devait donc de proposer des développements spécifiques notamment au niveau des modules comptables internes à Orange, mais aussi d'accompagner l'entreprise dans le cadre d'une offre 24/7 en total libre-service !



orange™

Orange Autopartage c'est 3000 véhicules en autopartage à horizon 2020.

La solution

L'aspect développements spécifiques fut un véritable succès. Mobility Tech Green ayant notamment l'habitude de travailler avec l'environnement interne d'Orange dans le cadre de son service d'autopartage, il fut relativement simple d'édifier un module comptable permettant la gestion de comptes utilisateurs payants en interne par Orange. Cependant l'aspect technique n'était qu'un seul pan de l'offre pro/perso. A ce titre, dans le cadre d'un tel déploiement, Mobility Tech Green proposa à Orange un call-center 24/7 permettant d'assurer un accompagnement sur-mesure auprès de ses salariés.

Un bilan très positif : « Cela était attendu, mais pas à un tel niveau de plébiscite par les employés » déclare Patrick Martinoli, responsable projets et innovations. Il ajoute, « A titre d'illustration, la brève faisant l'annonce du lancement du pro/perso chez Orange a fait l'objet de plus de clicks que celle de l'annonce des résultats de l'année ! » conclut-il. De fait, Orange démontre encore une fois son rôle d'innovateur en termes de numérique et de confort auprès de ses salariés. Ainsi, l'on observe qu'il y'a désormais autant de réservations effectuées le soir que le week-end.





Orange Autopartage c'est
3000 véhicules en auto-
partage à horizon 2020.

Regardez le témoignage d'Orange concernant
l'implantation de son service d'autopartage interne :

